

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SDIS 974 recrute 13 caporaux



Saint-Denis, le 5 mai 2020 - Le SDIS de La Réunion annonce le recrutement de 13 caporaux de Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP) issus du concours de 2018 à La Réunion. Cette deuxième vague de recrutement vient s'ajouter aux 16 premiers lauréats recrutés en septembre 2019 selon une programmation qui permettra à terme de renforcer l'effectif opérationnel du SDIS 974 de 65 sapeurs-pompiers professionnels.

Ces nouvelles recrues, 12 hommes et 1 femme, âgés entre 25 et 46 ans, sont passées pour certaines d'entre elles par la section des jeunes sapeurs-pompiers et sont toutes issues de la filière des sapeurs-pompiers volontaires.

Lauréates du concours de caporaux de sapeurs-pompiers professionnels de 2018 à La Réunion, elles ont reçu leurs arrêtés de nomination, d'affectation et de régime indemnitaire du nouveau président du conseil d'administration du SDIS 974 Hermann Rifosta, actant leur embauche au 1^{er} mai 2020 et leur double affectation au centre d'incendie et de secours de Saint-Denis dans un premier temps, en tant qu'équipier et au CTA/CODIS en tant qu'opérateur (dans un deuxième temps).

« Le recrutement des 65 lauréats du concours de caporaux de 2018 sur 3 ans est un engagement fort pris par le conseil d'administration l'année dernière avec une programmation en 4 vagues. Je félicite ces 13 nouvelles recrues pour leur engagement sans faille durant des années en tant que sapeurs-pompiers volontaires et salue leur volonté ferme de rejoindre définitivement notre famille. Je leur souhaite de la réussite pour leur nouvelle carrière au service de la population » indique Hermann Rifosta, Président du CASDIS.

Prochaine étape : la formation d'intégration

Au cours du second semestre de cette année, ces nouveaux sapeurs-pompiers professionnels suivront la formation d'intégration de caporal de SPP (secours à personnes, incendie...) qui tiendra compte des compétences déjà acquises durant leur engagement en tant que volontaire.

Missions d'un équipier

L'équipier de sapeur-pompier a pour mission d'intervenir au sein d'une équipe lors des opérations de secours. Cette mission se décline en trois activités principales : la lutte contre l'incendie, le secours à personnes et la protection des personnes, des biens ou de l'environnement. Il est sous la responsabilité d'un chef d'agrès ou d'un chef d'équipe.

Missions d'un opérateur du CTA - CODIS

Premier maillon incontournable de la chaîne de secours, un opérateur du Centre de Traitement de l'Alerte - Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CTA-CODIS), est chargé de réceptionner les appels d'urgence 18, de les traiter en temps réel, de déclencher les secours adéquats et d'en assurer le suivi afin de compléter s'il y a lieu d'une montée en puissance des moyens engagés (renforts). Il est sous la responsabilité d'un chef de salle.

Les opérateurs, dans l'attente de l'arrivée des moyens de secours, rassurent et conseillent également le requérant dans la bonne conduite à tenir (mise en sécurité, gestes de 1^{er} secours...).

Tous les opérateurs du CTA - CODIS effectuent un tiers de leur garde annuelle en centres de secours afin de rester au contact du terrain et d'assurer leur emploi d'équipier. Cette double affectation leur permet d'avoir une vision opérationnelle plus aboutie.

Les opérateurs du CTA-CODIS ont réceptionné plus de 300 000 appels d'urgence en 2019.

Une politique de recrutement adaptée à la situation géographique et aux risques naturels

Le SDIS 974 regroupe des sapeurs-pompiers professionnels (**878**) et des sapeurs-pompiers volontaires (**1614**) en nombre sans cesse croissant.

Afin de répondre à la situation géographique de La Réunion caractérisée par de nombreux risques naturels nécessitant une activité opérationnelle importante, le SDIS doit adapter son organisation et ses moyens à la diversité des risques auxquels il est confronté :

« La politique de recrutement en sapeurs-pompiers professionnels sur notre département est basée sur le maintien de l'effectif actuel (878) grâce au remplacement des départs à la retraite et à un rééquilibrage stratégique vers les centres de secours nécessitant le plus de personnel comme ceux de Saint-Denis et de Saint-Pierre » indique Hermann Rifosta

« Concernant les sapeurs-pompiers volontaires, notre objectif est d'atteindre un effectif de 1 700 volontaires en 2021, fixé par le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques 2018-2021 (SDACR), grâce à des engagements ciblés et territorialisés en fonction des besoins exprimés par les centres d'incendie et de secours » rappelle le président du conseil d'administration.

Contact presse

Norman INGAR

0692 75 88 75

norman.ingar@sdis974.re